

Conseil d'école extraordinaire - 6 mai 2020

Maternelle : 19h30

Élémentaire : 20h30

Un seul compte-rendu est rédigé, regroupant les questions qui ont été posées lors des deux conseils.

Ecole Élémentaire : M VRAY, Mme AGEZ-LOHR, Mme ACCARY, Mme VALLEJO, Mme LAY, Mme LEMOIS, M BESNARD, Mme DUFFAUT, Mme LAMOUREUX, Mme LAMBERT, Mme DAVIER, Mme JOURDAN.

Ecole Maternelle : Mme BLANC STRAPPAZON, Mme DODE ST GES, Mme CLAUCIGH, Mme JACQUIER, Mme SONTTHONNAX, Mme RYON.

Mairie : M PERROT, Mme NECTOUX

DDEN : Mme DUBREUIL

ATSEM : Mme GUICHARD

RASED : Mme PAROUTAUD, Mme PAILHAREY

Parents élus de l'école maternelle :

Mme BONFILS, M BREGEON, Mme DEWAVRIN, Mme HUMBERT, NETICHE FARID

Parents élus de l'école élémentaire :

M BATA, Mme BUISSON, Mme CHAUVEL-HUMBLLOT, M MAZILLY, Mme PENELLE, Mme PLAILLY, Mme, ROLOUX, Mme RUET, M TEYSSOT, M VANGULICK.

Les grands principes de la reprise de l'école :

- Les 11 et 12 mai sont des journées de prérentrée des enseignants : déménagement et installation des classes, finalisation des plannings et réflexions sur les cheminements au sein de l'école.
- Rentrée des classes de GS / CP / CM2 à partir du 14 mai
- Rentrée des CM1 le 25 mai
- Rentrée des autres classes de l'école élémentaire à partir du 4 juin
- Pas encore de date fixée pour la rentrée des PS / MS en fonction de l'évaluation du dispositif mis en place.

Ce planning est indicatif et sera mis en place uniquement si le protocole sanitaire et l'organisation retenue fonctionnent.

Modalités pratiques :

- RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

Ce protocole est établi sur la base de 5 fondamentaux :



Le maintien de la distanciation physique

- ▣ **L'application des gestes barrières**
- ▣ **La limitation du brassage des élèves**
- ▣ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ▣ **La formation, l'information et la communication**

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Le jour des rentrées, ces gestes seront largement explicités et travaillés avec les élèves. Des kits de documentation sont attendus de la part du ministère. Des supports existent à destination des élèves et des personnels.

- Un lavage de mains sera organisé pour chaque groupe :
 - A l'arrivée dans l'école ;
 - Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
 - Avant et après chaque repas ;
 - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
 - Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
 - Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- Les personnels de l'école porteront obligatoirement un masque. Les masques des enseignants seront fournis par l'éducation nationale, les masques des animateurs et agents territoriaux par la mairie. Les enseignants attendent aussi de l'académie des gels hydro alcooliques pour le personnel éducation nationale, ainsi qu'un thermomètre sans contact par école pour prendre la température d'un élève en cas de symptômes seulement.

Le port du masque pour les élèves d'élémentaire est possible pour les parents qui le souhaitent. Les familles devront dans ce cas bien apprendre à leur enfant à le porter. Les enseignants ne pourront pas gérer cet apprentissage.

- Les locaux seront aérés à chaque récréation, pause méridienne et avant et après l'accueil des élèves pour au moins 10 min à chaque fois.
- Un protocole de ménage sera validé avec la municipalité, avec un lavage le midi et un lavage approfondi le soir, une désinfection des toilettes plusieurs fois dans la journée, une désinfection si besoin de matériel pendant la journée de classe. Mme Guichard a effectué un travail important à ce sujet. Des lingettes désinfectantes et/ou du spray désinfectant seront présent dans chaque salle d'accueil à cet effet.

GROUPES

- Les groupes doivent respecter la règle du non brassage au maximum. Ainsi, ils resteront stables autant que faire se peut.
- En maternelle, la note de cadrage académique donne un maximum de 10 élèves pour les PS/MS et 15 élèves maximum pour les autres classes, GS et élémentaire. En élémentaire, le choix est fait de faire des groupes de 10 maximum dans un premier temps. Si tout se passe bien, ce seuil pourra être franchi. Potentiellement par exemple, si tous les élèves de CM2 reprennent, il pourrait y avoir un groupe de 14 et un groupe de 13 élèves.

Note du 9/05 : Une actualisation de la note de cadrage académique précise que les groupes en Grande Section de maternelle ne peuvent pas dépasser les 10 élèves.

- Organisation de l'accueil sur Lundi / Mardi ou Jeudi / Vendredi pour les élèves des classes concernées par un retour.
- Chaque enseignant des niveaux concernés par la reprise prend les élèves de sa classe.
- Organisation de l'accueil des enfants des personnels soignants + pompiers + enseignants + personnels de crèche + ATSEM. Création de groupes multi-niveaux dédiés à cet accueil.
- Une assiduité sera exigée à l'inscription.
- Les enfants des personnels prioritaires seront tenus d'être présents les J/V, jours où ils seront accueillis dans leur classe d'origine. Les L/M, ils seront affectés dans des groupes d'accueil multiniveaux. Leur présence ces jours-là ne sera pas exigée.

HORAIRES et protocole d'entrée et de sortie

- Ecole élémentaire : l'entrée se fera par le portail avec un échelonnement des entrées en deux temps. Des dispositifs (barrières, marquages au sol...) permettront de matérialiser des files, les distances à respecter... Les élèves devront se laver les mains à l'arrivée dans les lavabos installés à côté du portail.
- Ecole maternelle : entrée par le portail pour tous les groupes, mais avec deux horaires différents. On laisse entrer un groupe par SAS et par horaire, potentiellement donc 3 groupes simultanément. Les parents seront invités à laver les mains de leur(s) enfants dans les lavabos installés à proximité du portail.
- Horaires scolaires :

Ecole maternelle :

Classes 1/3/5 : 8h10/11H50 - 13h35/16H15

Classes 2/4/6 : 8H30/11H30 - 13H/16H

Ecole élémentaire :

Groupe 1 (5 classes) : 8h10/8h20 - 11h30 et 12h50/13h - 15h45

Groupe 2 (5 classes) : 8h25/8h35 - 11h30 et 12h50/13h - 16h05

ORGANISATION DES CLASSES

- Utilisation des salles de classes de chaque enseignant pour les groupes de sa classe. En alternance : L/M un groupe A, J/V en groupe B
- Utilisation des salles de classes pour les enseignants en charge d'un groupe multi niveaux, potentiellement sur les 4 jours de la semaine.
- Bureaux individuels placés dans la classe à 1m de distance chacun.
- Suppression des coins jeux, bibliothèque, tapis, canapé...
- Organisation des couchettes dans les classes de chaque groupe.

ORGANISATION DES FLUX

- Les classes essaieront de limiter au maximum leurs déplacements pendant la journée.
- Malgré cela, un planning avec les déplacements sera établi afin que les groupes ne se croisent pas.
- Dans les couloirs, pour les déplacements, principe de la file indienne, avec les enfants espacés.

RÉCRÉATIONS

- En élémentaire, 5 zones seront banalisées avec des barrières et de la rubalise.
- En maternelle, les groupes du SAS 3 sortiront dans la cour du bas. Les groupes des SAS 1 et 2 sortiront dans la cour du haut, qui sera partagée en 2 zones + 2 couloirs de circulation pour atteindre les classes et la cour "parc", ou dans cette cour "parc"

RÔLE DES PARENTS

- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille et à en informer l'école.
- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

- Les parents s'engagent à respecter les engagements pris lors de l'inscription : assiduité, respect des jours qui leur sont donnés dans le planning, respect des règles de distanciation physique lors de l'arrivée à l'école : respecter au moins 1 m de distance pour venir déposer son enfant ou le récupérer.
- Concernant l'acquisition des gestes barrières par les élèves, la sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Un document explicatif de l'organisation mise en place et un questionnaire en ligne seront proposés aux parents. Ils devront le remplir afin d'inscrire leur enfant à l'accueil prévu par les enseignants.

Ce questionnaire répondra à la demande des familles dont les enfants sont concernés par les niveaux de classe prévus au calendrier, ainsi que par les familles dont les parents sont des personnels prioritaires.

Les familles qui inscrivent leur enfant s'engagent à le scolariser les jours définis jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour les familles ne souhaitant pas un retour pour l'instant, un nouveau questionnaire sera fait fin mai pour un retour à partir de début juin.

Si des familles en éprouvent le besoin, car ils n'ont aucune solution de garde, ils pourront faire appel à la mairie pour se voir proposer un accueil à l'école. Ils seront alors dirigés vers un l'adresse mail d'Acti'jeunes. L'accueil de ces enfants sera assuré par le personnel municipal (ATSEM et animateurs) et sous la responsabilité de la mairie.

- Les réponses à ce questionnaire seront connues à la fin de la semaine et permettront la constitution des groupes. Des listes d'appels seront rédigées pour chacun de ces groupes. Les élèves ne figurant pas sur ces listes ne seront pas accueillis.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Pour les premières semaine, la continuité pédagogique sera assurée pour les classes n'ayant pas repris l'école. Pour les classes de GS, CP et CM2, une continuité pédagogique sera assurée mais sera un peu plus réduite que celle proposée pendant le confinement.

Lors de la reprise pour l'ensemble des niveaux, la continuité pédagogique sera assurée mais de manière bien plus réduite que ce qui pouvait être proposé pendant le confinement. Il ne sera pas possible pour les enseignants de mettre à disposition un dispositif aussi poussé en même temps que le gestion de sa classe.

CAS SUSPECT D'ENFANT MALADE :

En cas de symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.) chez un élève, il sera mis en place la procédure du protocole sanitaire :

- Isolement de l'élève dans une salle
- Appel des parents pour venir le récupérer rapidement
- Demande de consultation par la famille du médecin traitant.
- Information de l'école, par la famille, des résultats du test.

TRAVAUX EN ÉLÉMENTAIRE :

La zone comprenant les sanitaires, le bureau du directeur et la salle de reprographie a été détruite.

Le bureau, la salle de reprographie et la classe de CM2 de Mme Lamoureux ont dû être déménagés.

Aujourd'hui, c'est un plateau. Les travaux sont à l'arrêt, le chantier sera sécurisé et complètement hermétique au 7 mai en fin d'après-midi.

De ce fait, il y a un manque de sanitaires.

4 sanitaires provisoires seront installés sous le préau.

Questions des parents :

Qui sont les personnels prioritaires ?

- personnels nécessaires à la gestion de crise (soignants, pompiers...) et les personnels nécessaires à la réouverture des établissements scolaires (enseignants, AESH, ATSEM...)

Les MS de Mme Jacquier pourront-ils reprendre en même temps que les GS ?

- Non, seules les GS sont concernées.

Les fratries pourront-elles être prises les mêmes jours ?

- Les fratries seront prises prioritairement les LUNDI/ MARDI afin de permettre leur regroupement.

ACM va accueillir des enfants : lesquels ?

M Perrot précise que l'accueil concernera les enfants dont les parents n'ont pas d'autre solution. La municipalité ne peut pas dire aujourd'hui combien d'enfants cela concernera. Au total, elle peut prévoir 10 groupes "école" et 5 groupes Actijeunes.

Quels seront les locaux ? Les partages avec ACM ?

- Les groupes ACM pourront occuper les salles de classes vides dans un premier temps, + la BCD en maternelle.

Les élèves peuvent-ils venir plus tard que le 14 mai ?

- Une seconde rentrée sera proposée pour le 4 juin pour les niveaux GS CP CM. Pas entre les deux, pour assurer une cohérence pédagogique sur les groupes en présentiel.

Les consommables sont-ils prêts pour la rentrée ?

- Les élus répondent que oui.

Les fratries des élèves de GS CP CM2 seront-elles accueillies ?

- Non, par souci d'équité.

Si seuls 10 CP par exemple s'inscrivent, les accueillerez-vous sur la semaine entière ?

- Non, car les groupes sont pensés pour rester identiques et donc pouvoir grossir avec d'arrivée d'une deuxième vague d'inscriptions début juin.

Est-ce qu'il est prévu une nouvelle version du protocole, plus légère d'ici le mois de juillet ?

- Les directeurs n'ont pas d'information à ce sujet.

Comment se passera la restauration ?

- Les élus répondent que 3 services de chacun 45 min auront lieu, la capacité étant de 60 enfants maximum par service dans la cantine du bas. Chaque groupe aura donc 45 min de récréation et 45 min consacrées au repas. En maternelle, 2 services. RPC livrera à partir de mardi 12 mai les repas, notamment des repas chauds. Le lundi 11 mai, les enfants des personnels prioritaires qui seront accueillis devront amener un pique nique. Pas de système de self, les enfants seront servis à table avec les couverts déjà mis. Un réfectoire provisoire a été installé dans la cour maternelle basse à cause des travaux. Une barre de lave-mains a été installée à ce niveau-là, ainsi que dans la cour de l'élémentaire. Une autre barre sera installée dans la cour du haut en maternelle. Au maximum, il y aurait un besoin de 27 animateurs sur la pause méridienne. M Chassaing a commencé le recrutement. La première semaine sera une semaine test.
- Pour respecter la règle du non brassage des groupes, un animateur sera affecté par groupe, pour le temps de la pause méridienne et de la garderie.
- Sur le temps scolaire, l'accueil d'ACM sera gratuit.

Comment se passera le périscolaire ?

- L'accueil du matin sera ouvert. Le périscolaire du soir aura lieu dans les classes.

Quels profils de personnes vont être recrutés ? Est-ce que les personnels vont être formés aux gestes barrières ?

- Les élus précisent que divers types de profils car il faut à la fois des animateurs, mais aussi du personnel de cantine, de ménage...
- Les règles du protocole seront respectées, d'autant que l'animateur restera toujours avec son groupe.

Peut-on envisager la mise en place d'un conseil Actijeunes afin d'avoir une lisibilité sur le programme, et notamment sur le centre aéré de cet été ?

- Mme Nectoux répond qu'un conseil Actijeunes pourra avoir lieu. Mais pour le moment, l'information sur la possibilité d'ouvrir ou non cet été n'existe pas encore.